



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 17-S027

Tête de Lapras – Tête d'Oriol

Du 14 au 15 janvier 2017 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**
Nombre maximal de participants: **6 + 2 encadrants**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Benoît Lecinq
Portable : 06 28 43 31 60
Email : ablecinq@gmail.com

Marie-Caroline Lagache
Portable : 06 18 49 61 11
Email : mclagache@free.fr

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Le Mas (1200m) - Tête de Lapras (2584m) en AR par vallon du Mas	1300m	1550m
2 ^e jour :	Tête d'Oriol (2334m) ou tête de l'Aupet (2627m) par vallon des Narrites et de Truchière	1350m ou 1600m	1350m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD+
	<i>Conduite de course</i>	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1500m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

3.2 Particularités

RAS

3.3 Conditions d'hébergement

Gîte de Saint-Disdier, La Ribière, 05250 Le Dévoluy

3.4 Participation aux frais

124 EUR / jeunes 87 EUR

3.5 Frais supplémentaires sur place acceptés

environ 65 EUR (petit-déj. + nuitée ½ pension) CB non

3.6 Arrhes versées : non

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 13 janvier 2017, rendez-vous à 21h00.
Retour à Paris Porte d'Orléans, le lundi 16 janvier 2017, vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde. voir NEIGES.

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* :

Crampons pour l'arête, lampe frontale, sac de couchage ou sac à viande.

5.3 *Nourriture à emporter* :

Deux vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires* :

Carte CAF

6. **Réunion préparatoire** : non

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone la semaine avant le départ.

7. **Détails supplémentaires / description de la course**